

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 17 décembre 2004
(convocation du 8 décembre 2004)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 00 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence successivement de M. CANIVENC Doyen d'âge et de M. Alain ROUSSET, Président élu de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BOCCHIO Claude, M. BRANA Pierre, M. BREILLAT Jacques, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme BRUNET Françoise, M. CANIVENC René, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CARTRON Françoise, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michèle, M. DAVID Alain, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAORO Michèle, M. FAVROU Jean-Pierre, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FERRILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOUDEBERT Henri, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. PIERRE Maurice, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. PUJOL Patrick, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SEUROT Bernard, M. SIMON Patrick, M. SOUBIRAN Claude, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BELIN Bernard à M. SAINTE-MARIE Michel
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André
Mme DESSERTINE Laurence à M. BRON Jean-Charles (à partir de 13 H 30)
M. FERRILLOT Michel à M. BAUDRY Claude (à partir de 12 H 30)
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge (à partir de 12 H 30)
Mme ISTE Michèle à M. GUICHARD Max (à partir de 12 H 30)
M. JAULT Daniel à Mme DELAUNAY Michèle (à partir de 12 H 30)
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel (à partir de 12 H 30)
M. LOTHaire Pierre à M. DUCHENE Michel (à partir de 11 H 30)

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme NOEL Marie-Claude à M. HURMIC Pierre
Mme PUJO Colette à M. QUERON Robert (à partir de 13 H 30)
M. QUANCARD Joël à M. CAZABONNE Didier
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (à partir de 12 H 30)
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent (à partir de 11 H 00)
Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à partir de 12 H 30)

LA SEANCE EST OUVERTE PAR M. CANIVENC, DOYEN D'ÂGE

Programme pluriannuel des investissements 2005-2009 - Adoption

Monsieur HOUDEBERT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Selon une présentation devenue désormais coutumière, le programme pluriannuel des investissements 2005-2009 est segmenté par axes avec déclinaison en sous-axes et segments budgétaires, traduisant les orientations et objectifs affichés par la Communauté Urbaine.

Cette année encore, l'élaboration du programme pluriannuel des investissements a été guidée par la nécessité de respecter le volume moyen annuel d'emprunts de 100 M€ sur le budget principal défini lors des simulations de prospective financière (ajusté par rapport au seuil de 90 M€ défini en 2002).

Il convient de rappeler que ces simulations ont eu pour objectif de tester le comportement de la capacité d'investissement de notre Etablissement, face aux multiples projets envisagés et que ce montant de 100 M€ d'emprunts découle du souhait de la Communauté de préserver ses équilibres financiers, tout en conservant un ratio de capacité de désendettement de l'ordre de 8 à 9 ans.

Tel qu'il est présenté, le programme pluriannuel des investissements 2005-2009 est en ligne avec les orientations arrêtées dans divers domaines par le Conseil de Communauté. Il allie poursuite des grands travaux et réalisation d'équipement de proximité en prenant notamment en compte l'achèvement de la 1^{ère} phase du Tramway, la réalisation de la 2^{ème} phase, l'engagement des travaux du pont Bacalan Bastide, ainsi que diverses actions ayant trait au développement économique, à la Voirie et à l'Assainissement, à la Politique de la Ville et aux opérations d'aménagement.

A périmètre comparable avec le PPI 2004-2008, c'est-à-dire après recalage à la baisse des investissements de ce programme à due concurrence du montant du dépassement d'emprunts constaté sur le budget principal, sur la période, il ressort que le PPI 2005-2009 s'avère plus favorable de près de 20 M€ que le PPI 2004-2008.

Dans ses grandes masses, le projet de programme pluriannuel d'investissement se présente comme suit :

I – LE PROJET DE PROGRAMME QUINQUENNAL

Tous budgets confondus, le projet de programme quinquennal atteint un montant de 1,683 milliard d'euros dont :

- 953,3 M€ sur le budget principal (57 % du total).
- 730,3 M€ sur les budgets annexes (43 %) du total).

Avec un montant annuel moyen de 337 M€, sur 5 ans, le PPI 2005-2009 s'avère encore d'un volume exceptionnel, et constitue un enjeu considérable pour l'attractivité et la compétitivité de l'agglomération bordelaise dont la Communauté Urbaine est le principal investisseur.

Hors crédits affectés au tramway, aux travaux concomitants, à l'aménagement des quais et à la réalisation du pont Bacalan-Bastide, la Communauté poursuivra dans le même temps ses missions de base dans ses autres domaines d'intervention avec 1,017 milliard d'euros, soit près de 203,5 M€ investis en moyenne annuelle sur cinq ans.

Les principales actions ressortant du PPI peuvent être déclinées comme suit :

AXE 1 : PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE

Tous investissements confondus, les projets relevant de cet axe s'élèvent à 80,9 M€.

Les actions prévues au titre de cet axe au programme quinquennal consistent à :

- **renforcer la place de la métropole bordelaise sur l'axe Atlantique**, pour un montant de 15 M€ avec, principalement, la suppression du bouchon ferroviaire Nord de Bordeaux, la participation communautaire aux travaux de restructuration du pôle Saint-Jean et du pôle intermodal de Pessac, les études APS eu TGV Atlantique et l'amélioration des accès ferroviaires à la plateforme de Bassens, ces opérations figurant au contrat d'agglomération ;
- **favoriser l'implantation et la pérennisation d'activités et d'entreprises productrices de richesses**, pour un montant de 39,3 M€. L'essentiel de ces crédits est consacré aux sites d'intérêt métropolitain, en conformité avec la politique de développement économique décidée par le Conseil de Communauté, ainsi qu'à la mise au service du public des technologies d'information et de communication ;
- **accroître le potentiel de formations, d'innovations et de recherches (contrat d'agglomération)**, pour un montant de 16 M€ dont une large part est consacrée à la restructuration des sites universitaires ;
- **divers développements économiques**, pour un montant de 10,5 M€ dont 6,3 M€ sont consacrés à la restructuration de la halle centrale du MIN de Brienne et à la mise en conformité des bâtiments administratifs, et 3,5 M€ sont destinés au versement de subventions d'équipement pour favoriser l'implantation d'entreprises.

AXE 2 : AMELIORER LES TRANSPORTS ET LES CONDITIONS DE DEPLACEMENTS ALTERNATIFS A LA VOITURE POUR FACILITER LA MOBILITE

Cet axe représente 1,008 milliard d'euros sur la période quinquennale, soit 60 % du PPI (1,683 milliard d'euros) ; c'est l'axe prépondérant de ce PPI.

Y figurent principalement :

- 82,9 M€ pour le réseau de bus
- 27 M€ pour l'achèvement de la première phase du tramway
- 448,8 M€ pour la réalisation de la deuxième phase
- 77,3 M€ pour le Pont Bacalan Bastide
- 65,7 M€ pour les travaux concomitants au tramway
- 96 M€ pour les enveloppes secondaires et le fonds conjoncturel de voirie.

Au titre de cet axe, il s'agit :

- d'organiser le stationnement et les livraisons

7,7 M€ sont consacrés à la réhabilitation des parcs publics communautaires et à l'amélioration de leurs équipements, à la création de parcs publics en faveur de l'intermodalité, en liaison avec le tramway et le réseau de bus, et à l'achèvement de la refonte du jalonnement pour l'ensemble des parcs ;

- d'organiser le territoire pour maîtriser les flux (PDU)

114,4 M€ sont consacrés à la poursuite du maillage structurant des voies urbaines d'agglomération. A ce titre, on trouve les voies primaires telles que la VDO, la desserte du Nord de la Communauté, l'itinéraire Pessac/Talence/Bordeaux, la construction du pont Bacalan-Bastide pour 77,3 M€ et la participation communautaire à l'amélioration des voiries nationales dans l'agglomération pour 9,07 M€ ;

- d'améliorer les transports collectifs pour les rendre compétitifs en favorisant l'intermodalité

27 M€ sont consacrés à l'achèvement de la première phase du tramway, dont la mise en service a eu lieu fin décembre pour la ligne A et en 2004 pour les lignes B et C

448,8 M€ sont destinés à financer la réalisation de la deuxième phase (hors déviation réseaux EP et plan de circulation associé).

Cet axe comprend également, pour un montant total de 103,3 M€, l'optimisation et la restructuration du réseau de bus en organisant la complémentarité avec les autres modes, l'amélioration de la qualité de l'offre avec l'acquisition d'autobus et la réalisation de pôles intermodaux ;

- de partager autrement l'espace public

Il s'agit, pour 147,4 M€ de :

- * réaffecter et requalifier les voiries principales de l'agglomération. 81,7 M€ sont prévus pour financer l'acquisition et les travaux de voirie d'intérêt communautaire dont l'enveloppe est à nouveau abondée de 9 M€ en 2005, pour être portée à 23,5 M€ à l'identique des crédits dégagés en 2004 ;
- * réaliser un programme de réaménagement des espaces publics associé au tramway (travaux concomitants) pour 65,7 M€.

- divers déplacements (150,6 M€)

Ce sous-axe regroupe d'importants travaux de gestion et de maintien du patrimoine voirie (y compris les moyens) pour un montant de 37,6 M€, mais ce sont les enveloppes communales et le fonds conjoncturel de voirie (96 M€) qui constituent l'essentiel de ce sous-axe.

AXE 3 : REEQUILIBRER LE DEVELOPPEMENT URBAIN ET AMELIORER LA QUALITE DE L'HABITAT

Cet axe s'élève à 260 M€ ; il comprend 4 sous-axes consistant à :

- dynamiser le cœur de l'agglomération avec des opérations d'aménagement des espaces publics du centre historique tel que l'aménagement des quais (46,5 M€) ;
- rééquilibrer le développement urbain

De nombreux aménagements de ZAC ou restructuration de centres bourgs sont prévus pour un montant de 93,3 M€ ;

- combattre le processus de dévalorisation et de ségrégation des quartiers les plus fragiles en soutenant financièrement la création et l'amélioration des logements sociaux, en accompagnant les opérations de réhabilitation et de construction/démolition dans les sites prioritaires au titre de la politique de la ville, les opérations de restructuration des quartiers d'habitat social (contrats de ville) et en organisant l'accueil des gens du voyage. Pour ces actions sont prévus 49 M€.
- divers urbanisme et aménagement

Le montant des crédits prévus est de 68,9 M€. Ce sous-axe comprend notamment l'aménagement de nouvelles zones (hors centres villes, renouvellement urbain et développement économique, telles que la PAE de Cérillan à Saint-Médard-en-Jalles, pour 1,7 M€, la gestion et la rénovation d'écoles primaires et maternelles, des acquisitions foncières et diverses études d'urbanisme, d'aménagement et d'habitat).

Fait marquant de ce PPI, le domaine de l'urbanisme et l'habitat ainsi que la politique de la ville devient le troisième secteur d'intervention communautaire.

AXE 4 : PROTEGER LES RESSOURCES ET EQUILIBRES NATURELS

295,6 M€ sont prévus pour préserver l'environnement. Les principales actions concernent :

- la collecte et le traitement des déchets (plan TRIVAC)

Trier et valoriser les déchets, réhabiliter les décharges de Bourgailh et de Labarde, coordonner la collecte des déchets et la propreté de la ville, réorganiser la collecte notamment en construisant un 3^{ème} dépôt, telles sont les actions prévues ou qui se poursuivent au PPI 2005-2009. A cet effet, il convient de prévoir les moyens et les véhicules indispensables à ces missions, soit 41,9 M€.

- l'eau

- 7,6 M€ sont prévus pour la pose d'hydrants et les frais d'études, ainsi que la participation communautaire pour la construction d'un centre de secours à Bruges et l'extension des centres de secours de Bassens et de la Benauge.

- l'assainissement eaux pluviales

- 70,1 M€ sont prévus pour limiter les inondations, protéger durablement les milieux récepteurs et développer les réseaux, dont :

- * équipements primaires 36,4 M€
- * fonds conjoncturel EP 14,7 M€
- * réseaux secondaires 12 M€.

- l'assainissement eaux usées

Un effort particulièrement soutenu est à nouveau proposé dans ce domaine avec 163,5 M€ dont 86 M€ pour poursuivre la mise en conformité et étendre les stations d'épuration (Sabarèges à Ambarès, Ambès CD10, Clos de Hilde à Bègles, Lille à Blanquefort, Louis Fargue à Bordeaux, Cantinolle à Eysines, Castencau à Saint-Louis-de-Montferrand et la Melotte à Saint-Vincent-de-Paul).

- 31,2 M€ sont prévus pour étendre les réseaux primaires permettant de raccorder les eaux usées aux stations d'épuration
- 24,5 M€ sont consacrés au fonds conjoncturel eaux usées
- 21,8 M€ sont affectés aux réseaux secondaires (et diverses opérations à caractère général).

- les cimetières et crématorium

Les crédits inscrits à ce programme (4,8 M€) concerne essentiellement l'aménagement de secteurs dans les parcs cimetières.

- la mise en valeur d'espaces naturels (7,1 M€)

Il s'agit pour l'essentiel du plan Garonne pour 6,4 M€ et d'actions en faveur du parc intercommunal des jalles.

AXE 5 : MOTIVER ET MOBILISER LES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES POUR AMELIORER NOTRE EFFICACITE

Le montant des crédits affectés à cet axe, pour maintenir et développer les moyens des services, est de 38,5 M€.

Cet axe se subdivise en 7 sous axes consistant à mettre à disposition des services des locaux adaptés et équipés, un parc de véhicules adapté fiable, renouvelé par des véhicules à énergies alternatives à hauteur de 30 %, à équiper les services de moyens de communication performants (réseau téléphonique système TETRA, TIC).

Il s'agit également de développer et maintenir des équipements informatiques et des logiciels adaptés et performants et mettre à disposition des services communautaires des fonds documentaires fiables.

Récapitulés selon les axes de la segmentation budgétaire, les crédits proposés au PPI 2005-2009 sont donc répartis comme suit :

- promouvoir un développement économique durable : 80,9 M€
- améliorer les transports et les conditions de déplacements alternatifs à la voiture pour faciliter la mobilité : 1,008 milliard d'euros
- rééquilibrer le développement urbain et améliorer la qualité de l'habitat : 260 M€
- protéger les ressources et équilibres naturels : 295,6 M€
- motiver et mobiliser les ressources humaines et matérielles pour améliorer notre efficacité : 38,5 M€.

II – LES MODALITES PREVISIONNELLES DE FINANCEMENT DU PROGRAMME PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS 2005-2009

Le programme quinquennal fait apparaître un montant d'emprunts de 827,9 M€, soit 49,18 % des ressources du programme.

Hormis les financements affectés à la réalisation du tramway, la part de l'emprunt dans le financement du programme quinquennal s'établit à 585,9 M€, soit 48,55 %.

Plan prévisionnel de financement

Financement programme quinquennal avec le tramway			Financement programme quinquennal sans le tramway		
NATURE	MONTANT	% dans total	NATURE	MONTANT	% dans total
Emprunts	827 993 241	49,18	Emprunts	585 978 680	48,55
Ressources spécifiques	237 606 726	14,11	Ressources spécifiques	237 606 726	19,69
Subvention tramway	113 475 228	6,74	Subvention tramway	0	0,00
Cessions d'élément d'actifs	30 299 600	1,80	Cessions d'élément d'actifs	30 299 600	2,51
Autofinancement tramway	121 140 857	7,20	Autofinancement tramway	0	0,00
Autofinancement autres budgets	353 050 239	20,97	Autofinancement autres budgets	353 050 239	29,25
TOTAL	1 683 565 891	100,00	TOTAL	1 206 935 245	100,00

III – LE PROGRAMME D'EQUIPEMENT 2005

Ce programme, tous investissements confondus, s'élève à 389 M€. Il est supérieur à celui de 2004 (343,4 M€) de 13,40 % mais identique à celui de 2003 (389 M€). Une des raisons principales de cet accroissement des dépenses réside dans la réalisation de la phase 2 du tramway.

AXE 1 : PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE

Les projets relevant de cet axe (budget principal et budgets annexes) s'élèvent à 22,4 M€.

Les actions prévues au titre de cet axe pour 2005 consistent à :

- renforcer la place de la métropole bordelaise sur l'axe atlantique, pour un montant de 2,8 M€ dont 1,6 M€ pour améliorer les performances des liaisons ferroviaires avec notamment la suppression du bouchon ferroviaire pour 1,1 M€ ;
- favoriser l'implantation et la pérennisation d'activités et d'entreprises productrices de richesses pour un montant de 7,9 M€ dont 4 M€ pour structurer l'offre autour des sites d'intérêt métropolitain ;
- accroître le potentiel de formations, d'innovations et de recherches (contrat d'agglomération) pour un montant de 6,5 M€ dont l'essentiel consacré à la participation communautaire à la restructuration des sites universitaires ;
- divers développements économiques pour 5,1 M€, essentiellement consacrés au MIN de Brienne et notamment la restructuration de la Halle Centrale et l'extension de bâtiments administratifs (3,7 M€).

AXE 2 : AMELIORER LES TRANSPORTS ET LES CONDITIONS DE DEPLACEMENTS ALTERNATIFS A LA VOITURE POUR FACILITER LA MOBILITE.

Cet axe représente 226,8 M€, soit 58,30 % du programme d'équipement 2005.

Les actions inscrites à cet axe consistent à :

- organiser le stationnement et les livraisons (PDU) avec 4,1 M€ dont 2 M€ pour l'aménagement de parcs relais bus et 0,6 M€ pour l'achèvement de la refonte du jalonnement des parcs ;
- organiser le territoire pour maîtriser les flux

11,4 M€ sont prévus dont :

- 8,6 M€ au titre de la voirie primaire
- 1,1 M€ pour le pont Bacalan-Bastide
- 1,7 M€ de participation à l'amélioration des voiries nationales.

- d'améliorer les transports collectifs pour les rendre compétitifs en favorisant l'intermodalité (PDU).

C'est la partie prépondérante de ce programme avec **141,2 M€**.

Les transports sont dotés de :

- 27 M€ pour achever la 1^{ère} phase du tramway
- 92,9 M€ pour la 2^{ème} phase (88,9 M€ hors déviation réseaux EP et plan de circulation associé)
- 16,4 M€ pour le réseau de bus
- 4,9 M€ pour l'aménagement des pôles intermodaux Bordeaux Saint-Jean et Pessac.

- de partager autrement l'espace public (PDU)

38,8 M€ sont consacrés à ce sous-axe.

Les actions projetées dans le domaine de la voirie s'inscrivent dans la suite des actions importantes programmées les années passées avec notamment :

- 23,5 pour les travaux de voirie d'intérêt communautaire.

Cette année encore, l'enveloppe des travaux d'intérêt communautaire comprend le crédit complémentaire de 9 M€.

➤ 15,3 M€ pour les travaux concomitants au tramway qui progressent de 51 % par rapport à 2004.

- divers déplacements pour **31,3 M€** dont :

- 17,4 M€ pour les enveloppes secondaires ;
- 2,3 M€ pour le fonds conjoncturel voirie auxquels viendront s'ajouter les 2.000.000 € dégagés dans le cadre de la dernière décision modificative de l'exercice 2004 ;
- 6,5 M€ sont destinés au maintien du patrimoine voirie.

AXE 3 : REEQUILIBRER LE DEVELOPPEMENT URBAIN ET AMELIORER LA QUALITE DE L'HABITAT.

Cet axe s'élève à 63 M€ et comprend 4 sous-axes.

- dynamiser le cœur de l'agglomération

➤ 15,2 M€ sont destinés à l'aménagement des quais rive gauche

- rééquilibrer le développement urbain

Pour assurer un développement urbain équilibré, les crédits d'urbanisme et d'habitat s'élèvent à 23 M€ essentiellement consacrés à l'aménagement de ZAC et à la restructuration de centres bourgs.

- combattre les processus de dévalorisation et de ségrégation des quartiers les plus fragiles

9,4 M€ permettent en 2005 de :

- Réhabiliter des logements sociaux : 1,750 M€
- D'accompagner les opérations de réhabilitation et de construction/démolition (politique de la ville) pour 7,1 M€.

- autres actions en matière d'urbanisme et d'aménagement

14 M€ sont prévus en 2005 dont notamment :

➤ 9,2 M€ pour les acquisitions foncières ;

- 3,6 M€ pour les agencements et aménagements d'écoles primaires et maternelles

AXE 4: PROTEGER LES RESSOURCES ET EQUILIBRES NATURELS.

70,3 M€ sont prévus pour la préservation de notre environnement,

- pour collecter et traiter les déchets (Plan TRIVAC)

- 5,7 M€ sont prévus en 2005 dont 3 M€ pour le renouvellement du matériel de collecte et 1,6 M€ pour la réhabilitation des décharges du Bourgailh et de Labarde

- l'eau : ➤ 2,4 M€ dont 1,65 M€ pour la construction du centre de secours de Bruges

- pour limiter les inondations

15,8 M€ sont prévus en 2005

- 2,9 M€ pour le fonds conjoncturel eaux pluviales auxquels viendront s'ajouter 1.000.000 € dégagés dans la dernière décision modificative de l'exercice 2004.

- 8,4 M€ pour les bassins versants, dont 2,8 M€ pour le bassin versant Peugue/Carrère et 4,8 M€ pour le bassin versant Garonne rive droite sud

- 3 M€ pour les enveloppes communales.

- pour l'assainissement eaux usées, c'est 44,8 M€ qui sont prévus au programme d'équipement 2005 dont 35,3 M€ pour la poursuite des travaux de mise aux normes des stations d'épuration (Cantinolle, Sabarèges, Lille, Clos de Hilde, Castençau et la Melatte).

- 4,9 M€ sont consacrés au fonds conjoncturel Eaux usées et 2,8 M€ pour les enveloppes communales.

- pour les cimetières et crématorium : 0,7 M€.

AXE 5 : MOTIVER ET MOBILISER LES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES POUR AMELIORER NOTRE EFFICACITE

Cet axe est doté en 2005 de 6,6 M€ pour mettre à disposition des services les locaux et les adapter, améliorer les moyens de communication de manière performante, disposer de

véhicules performants et non polluants, de moyens informatiques et de fonds documentaires fiables.

Récapitulés selon les axes de la segmentation budgétaire, les crédits proposés au programme d'équipement 2005 sont donc répartis comme suit :

- promouvoir un développement économique durable : 22,4 M€
- améliorer les transports et les conditions de déplacements alternatifs à la voiture pour faciliter la mobilité : 226,8 M€
- rééquilibrer le développement urbain et améliorer la qualité de l'habitat : 63 M€
- protéger les ressources et équilibres naturels : 70,3 M€
- motiver et mobiliser les ressources humaines et matérielles pour améliorer notre efficacité : 6,6 M€

Les modalités prévisionnelles de financement du programme d'équipement 2005

En fonction des ressources prévisibles, le financement du programme d'équipement 2005 se présente comme suit :

Plan prévisionnel de financement

Financement programme d'équipement avec le tramway			Financement programme d'équipement sans le tramway		
NATURE	MONTANT	% dans total	NATURE	MONTANT	% dans total
Emprunts	170 974 882	43,95	Emprunts	125 002 232	10,36
Ressources spécifiques	50 336 366	12,94	Ressources spécifiques	50 336 366	4,17
Subvention tramway	26 975 228	6,93	Subvention tramway	0	0
Cessions d'élément d'actif	7 499 600	1,93	Cessions d'élément d'actif	7 499 600	0,62
Autofinancement tramway	43 763 728	11,25	Autofinancement tramway	0	0
Autofinancements autres budgets	89 483 131	23,00	Autofinancements autres budgets	89 483 131	7,41
TOTAL	389 032 935	100,00	TOTAL	272 321 329	22,56

Au regard de l'ensemble des éléments présentés ci-dessus, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **adopter**, tel qu'il vous est proposé, le programme pluriannuel des investissements 2005-2009, dont le document de présentation segmenté par objectifs est joint en annexe, sachant que les programmes portant sur les années 2006 à 2009 seront réexaminés au moment de la préparation budgétaire de chaque exercice pour être adaptés en fonction de nouvelles priorités susceptibles de se dégager et de l'évolution des possibilités financières de notre Etablissement.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.
Le groupe des élus Verts vote contre et le groupe des élus Communistes et apparenté
s'abstient
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2004,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
10 JANVIER 2005**

Pour expédition conforme,
le Vice -Président,

M. ALAIN ROUSSET

